

de Bascharage, Clemency, Frisange, Kayl, Rœser, Sanem (les écoles de Belvaux ont commencé les 8, 9 resp. 11 octobre) et de Weiler-la-Tour; le 8 octobre, dans la commune de Reckange (Limpach, le 19, nomination); le 9 octobre, à Dippach et le 14, à Leudelange et dans la commune de Mondercange.

Les heures de classe étaient fixées, en hiver, à 8½—11, 8½—11½ et 1—4 ou 1½—4½; en été, à 8—11, 8½—11½, 9—midi et 1½—4½ ou 2—5 heures.

Élèves.

Nombre des élèves.	Garçons.	Filles.	Total.
de l'âge obligatoire	2879	2686	5565
au-dessus de l'âge obligat.	35	40	75
Total	2914	2726	5640
Avaient 1—10 élèves		2 écoles	
11—20 —		8 —	
21—30 —		15 —	
31—40 —		39 —	
41—50 —		50 —	
51—60 —		16 —	
61—70 —		4 —	
71—75 —		1 école.	

Les écoles avec moins de 10 élèves se trouvaient à Ehlerange et Rœdgen; celles avec 61-70 élèves à Leudelange (g.), Kayl (f. 3), Pétange (2 classes de f.); une école de Tétange (g.3) comptait 74 élèves. La moyenne des élèves était de 40.

Absences.

Le total des absences s'élevait à 150642 demi-journées, dont 125999 absences justifiées et 24643 absences non justifiées.